

COMMISSION ENERGIES

Projet #2 : Chaleur fatale de Taden

Compte-rendu de réunion **#1**

Le 12 juillet 2018

Réunion « Chaleur fatale »

jeudi 12 juillet 2018

Objet : Temps d'échange autour du projet de valorisation de la chaleur fatale de l'usine d'incinération de Taden.

Présents :

Conseil de développement : Erwan Bariou (animation) - Sophie Helouet – Thierry Godest - Bruno Coursier - Bénédicte Roques - Vincent Avril – Yolande Dubois .

Excusé-es : Martine Soulabaille, Diane Muller, Alain Mottais - Fabian Le Bail – Adeline Le Mabec.

Collectif avaugour : Vincent Boaglio – Michel Thebault – Olivier Foucras – Jérôme Lucas.

Elu-es : Dominique Ramard - Jérémy Dauphin - Patrice Gautier - Evelyne Thoreux - Claire Emberson.

Excusé : Jean Louis Nogues

1. Introduction (Erwan Bariou)

- Saisine du CDT sur la proposition du collectif Avaugour.
- **Le CDT interface et médiateur.** Posture de neutralité et d'animation des échanges.
- 3 sujets : La valorisation de l'énergie - La production agricole - Le débat citoyen.
- Prendre les points de vue en situation – respect de la parole de l'autre.
- 2 secrétaires de séances en soutien (Vincent Boaglio – Patrice Gautier)

2. Plan de réunion : définir les objectifs, les contenus et l'organisation du groupe de travail

- Ecoute des points de vue de chacun.
- Proposition d'un plan d'action
 - Quelle utilité d'un groupe de travail – pourquoi faire ?
 - Quels contenus de travail.
 - Quelle organisation.

3. Tour de table : Se présenter - ses attentes - son analyse de la situation

Le tour de table montre le souhait des participant-es :

- D'en savoir plus sur le sujet et de comprendre les enjeux de la situation.
- D'être dans une attitude d'écoute.
- D'explicitier les points de désaccord.
- De participer par un débat démocratique à l'avancement du sujet (valorisation de la chaleur fatale produite par l'usine de traitement des déchets).

4. Éléments d'information

Dominique Ramard :

25 ans de présence de l'incinérateur de Taden.

2025 : Objectif : Diminuer la production de déchets.

43000 MWH produits dont 33000 livrés sur le réseau électrique.

63000 MGth thermiques non valorisés donc potentiels.

L'idée = faire circuler l'eau dans un réseau de chaleur.

Historique des actions menées par le Syndicat Mixte.

- 2011 Recherche de valorisation du réseau de chaleur d'abord vers l'habitat (pas rentable). *Recherche d'un projet à minima à l'équilibre sur le plan financier.*
- Recherche de clients de l'achat de chaleur sur la zone des alleux sans succès.
- Serre de production maraichère chauffée. Poursuite sur cette réflexion. Recherche de foncier. Hypothèse d'implantation sur Quévert. Cartographies sur les terrains avec CŒUR EMERAUDE.
- Appel à projet Juillet 2017. « TOM Rance » est retenu en Octobre 2017. Non retenus SOLARENNE + serre maraichères hollandais conventionnels.
- Janvier présentation aux élus de Quévert. (Zone humide donc impossible)
- Avril présentation aux élus de Taden.
- Prospection par le porteur de projet qui semble abandonner la partie.
- Aujourd'hui : Pas de client pour la chaleur.

Urgent de trouver une solution pour limiter la réduction du coût d'ici 2025.

Orientations du syndicat : Logement - économie - agricole. Des pistes nouvelles...Piscine?
Semble être non réaliste.

Echanges sur l'intervention de Dominique Ramard.

J. Dauphin : pourquoi n'a-t-on pas lancé un appel d'offre sur la valorisation de chaleur fatale en s'appuyant sur la démarche startup énergie renouvelable.

Le projet agricole est non viable à moyen et long terme car industriel. Cf. qualité alimentaire et projet agricole du territoire.

Bé. Roques : demande si les organismes tels l'IDEX ont été contactés.

Mi. Thebault : quels sont les éléments qui nous permettent de dire que l'incinérateur dans 10 ans sera encore en activité?

D. Ramard : Plan régional des déchets à 15 ans : Taden pas de prévision de fermeture.

Thie. Godest : combien d'emplois?

D. Ramard : 15 Hect en prévision. Donc 40 emplois possibles.

Pat. Gautier : Expérience similaire en France?

D. Ramard : BRIEC SAVEOL et Pluzunet maraichage

Pat. Gautier : Etude 2011 : priorité? Revoir l'étude dans un contexte de coût du gaz à la hausse ?

D. Ramard : Syndicat a de nombreux sujets à traiter.

Pat. Gautier : Elargir Appel à Projet Recherche innovation comme le suggère J. Dauphin?

D. Ramard : Pourquoi pas.

Mme Thoreux : Maire taden + VP Syndicat mixte

Exprime un vécu difficile - Réactions violentes de la part des opposants au projet.

Favorable à la concertation mais sereine, Sans jugement de valeur.

V. Boaglio : Précise qu'en aucun cas les propos violents ont été le fait du collectif qui s'est toujours positionné dans une démarche de confrontation constructive.

Jérémy Dauphin : Les prises de position dures viennent quand il n'y a pas de concertation.

Intervention du collectif Avaugour :

Des Citoyens qui se posent des questions **parce qu'il n'y a pas eu de concertation.**

Projet très vertical : collectif qui cherche à rendre horizontal le débat démocratique sur la question.

Fortes interrogations de riverains face à un projet très ficelé sans concertation.

Des citoyens fédérés autour de sujets transversaux que soulève le projet du Syndicat

Mixte : zones humides, impact paysager, impact sur la filière agricole (notamment biologique), déstabilisation des marchés, débat démocratique, activité économique.

Le collectif est très favorable à valoriser la chaleur fatale.

Impression que le projet est présenté clé en main.

10 hectares de serre chapelle : La collectivité doit-elle financer des serres pour produire des légumes hors saison? En BIO?... Echelle industrielle de rentabilité agricole?

Le collectif souhaite participer au débat en insistant sur l'importance de la démarche citoyenne, participative.

5. Quel projet pour le groupe de travail ?

1. Des prérequis

Remarques Patrice Gautier

- Quelle marge de manœuvre pour le groupe de travail par rapport aux Syndicat Mixte?
- Quel accès aux documents de travail - Mutualisable?

2. Objectifs du groupe de travail

Trouver des solutions de valorisation de chaleur fatale partagées par tous.

3. Contenu

La démarche appel à projet n'est pas retenue.

Lancement d'un concours. Avec un cahier des charges à définir. Démarche d'innovation - recherche. *Caractéristiques techniques du projet à définir.*

4. Comment

Diagnostic des besoins en préalable. Enquête de besoins sur la zone des alleux auprès des entreprises.

Faire travailler le pôle cristal dans le groupe de travail pour avoir un soutien technique.

5. Organisation

Règle à généraliser : respect des positions de chacun-e.

En même temps le débat citoyen a ses limites – recherche de solutions pour mettre en œuvre une démarche de démocratie participative utile.

Visite de l'usine de Taden.

Groupe de travail : "chaleur fatale"

Avec pôle cristal *(invités par le CDT – Erwan Bariou)*

Prochaine réunion

Jeudi 13 septembre 18h30

Ordre du jour :

Intervention technique pôle cristal.

Cahier des charges du concours.